

Compte-rendu du conseil d'école n°2

Date : Vendredi 14 mars 2024

Durée : 1h10

Enseignants présents :

- ✓ Sandrine GEAY, CE2/CM1
- ✓ Audrene LE DU, CE1/CE2
- ✓ Adrien SABLAYROLLES, CP, *décharge de direction*
- ✓ Katia SACHOT, CM2
- ✓ Margaux SALZANO, CP, *Directrice*

Représentants de parents d'élèves présents :

- ✓ Marie COUTIER, *titulaire*
- ✓ Patricia NUNES, *titulaire*
- ✓ Marie PRIGENT, *titulaire*
- ✓ Mélanie VARIN, *titulaire*

Représentants de la Municipalité présents :

- ✓ Thomas GONSARD, *Maire de Mauchamps*
- ✓ Soizic LARCHER, *Conseillère Municipale, Mairie de Mauchamps*
- ✓ Lydie PEYROTTE, *Adjointe au Maire de Saint-Sulpice-de-Favières*
- ✓ Alexandre TOUZET, *Maire de Saint-Yon*
- ✓ Véronique VIEIRA, *Médiatrice scolaire*
- ✓ Micheline YANNOU, *Adjointe au Maire de Saint-Yon*

Représentant de la Communauté de Communes « Entre Juine et Renarde » présent :

/

Absents :

- ✓ Owen HODGES, *Inspecteur de l'Éducation Nationale, Circonscription de Dourdan*
- ✓ Jonathan HUMMEL, *Référent périscolaire*
- ✓ Olivier PETRILLI, *Maire de Saint-Sulpice-de-Favières*

Ordre du jour :

QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE

- ⇒ Point sur les effectifs
- ⇒ Projets pédagogiques : Les actions réalisées et prévues
- ⇒ Vie de l'école
- ⇒ La coopérative
- ⇒ Santé & sécurité : Exercices réalisés et prévus
- ⇒ Prévisions pour la rentrée de septembre 2025

QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ/LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCEJR)

ORDRE DU JOUR

QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE

Point sur les effectifs

Effectifs actuels

A ce jour, l'école compte 94 élèves répartis comme suit :

22 CP	12 CE1	16 CE2	15 CM1	29 CM2
-------	--------	--------	--------	--------

Structure pédagogique actuelle

CP Mme Salzano M. Sablayrolles	CE1/CE2 Mme Le Du	CE2/CM1 Mme Geay	CM2 Mme Sachot
22 élèves	20 élèves 12 CE1 et 8 CE2	23 élèves 8 CE2 et 15 CM1	29 élèves

Une élève a quitté l'école au retour des vacances d'hiver. Une nouvelle inscription est attendue pour la semaine prochaine. Nous aborderons les effectifs prévus pour la rentrée 2025 dans le dernier point : « Prévisions pour la rentrée 2025 ».

Projets pédagogiques : Les actions et sorties prévues

Pour rappel, les actions mises en place s'articulent autour de 4 axes :

Ambition pour tous et excellence	Bien-être pour tous : Élèves, enseignants, parents et tous les acteurs de la communauté éducative	Culture et citoyenneté responsable	Équité et inclusion pour tous et chacun
<i>Une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun.</i>	<i>Un école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble.</i>	<i>Une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique.</i>	<i>Une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant.</i>

Les actions mises en œuvre dans le cadre du Projet d'École (passées et prévues au 14.03.2025)

Les actions déjà passées

Pôle « Ambition pour tous et excellence »

- [Grand jeu « Les Petits Champions de la Lecture »](#) : Les élèves volontaires de CM1 et de CM2 ont participé à la finale locale des Petits Champions de la Lecture en janvier 2025. Deux des finalistes de l'étape locale ont été sélectionnés pour participer à la finale départementale qui se tenait le mercredi 12 mars à Briis-sous-Forges. Il y avait 16 participants au départ sur notre école, 2 filles et 2 garçons ont été retenus dans chaque classe pour participer à la finale locale : un garçon et une fille ont été retenus à l'issue de la finale locale, pour participer à la finale départementale. L'aventure s'arrête à l'étape départementale pour cette année.
- [Évaluation des élèves](#) :
[CP - Évaluation nationales](#) : Les élèves de CP ont passé la seconde session d'évaluations nationales. Les résultats individuels ont été transmis aux parents lors d'entretiens individuels avec chaque famille.
- [Liaison CM2/6^e](#) : Les élèves de CM2 sont allés visiter le collège de St Chéron en janvier. Les élèves sont allés au collège en bus, ils ont eu un moment d'échange avec le Principal et ont pu poser leurs questions. Puis, ils ont visité le collège par petits groupes, ont mangé au réfectoire, ils sont rentrés par le train. Mme Sachot fera venir d'anciens élèves au mois de juin pour un échange en classe. À ce jour, on ne sait pas encore si une seconde visite du collège est prévue.

Pôle « Bien-être pour tous »

Actions sportives :

- ✓ [Cycle de natation](#) : Terminé pour les CM2.
- ✓ [« 30 minutes d'Activité Physique par jour »](#) : Poursuite des pauses actives au sein des classes.

Festivités :

- ✓ **Vendredi 20 décembre 2024** : La Caisse des Écoles a offert aux élèves un spectacle de théâtre « Le Père Noël et les lutins farceurs ».
- ✓ **Mardi 10 décembre 2024** : La classe de CP s'est rendue à l'école de St Sulpice pour assister au spectacle de Noël avec les classes de PS/MS et de MS/GS. Mme Salzano remercie les parents accompagnateurs.
- ✓ **Jeudi 12 décembre 2024** : Ateliers cuisine au sein des classes pour préparer la soirée festive de Noël avec la présence de parents volontaires que nous remercions pour aider à la tenue des ateliers. Ces ateliers ont été financés par la coopérative scolaire.
- ✓ **Vendredi 13 décembre 2024** : Soirée festive pour Noël.
- ✓ **Jeudi 19 décembre 2024** : Goûter de Noël.
- ✓ **Vendredi 20 décembre 2024** : Ouverture des cadeaux de Noël pour chaque classe.

Nous remercions la Caisse des Écoles qui a offert les cadeaux ainsi que le goûter aux élèves.

Pôle « Culture et citoyenneté responsable »

- ✓ **Programme Phare : lutte contre le harcèlement :**

Journée « Non au harcèlement » : Les classes ont participé à la journée de lutte contre le harcèlement en novembre 2024. Cette journée a été l'occasion de mettre en place des débats dans les classes.

Les actions en cours et à venir

Pôle « Ambition pour tous et excellence »

- ✓ Liaison grande section/CP, date à définir : Les élèves de GS de St Sulpice viendront courant juin pour visiter l'école. La date et les modalités sont à définir.

Pôle « Bien-être pour tous »

Actions sportives :

- ✓ Randonnée (CE2/CM1 et CM2) : Compte tenu de la météo de ces dernières semaines et du manque de temps effectif, le cycle de randonnée est en attente, pour le moment et sera peut-être mis en place en fin d'année scolaire.
- ✓ Cycle de natation : Les CE1/CE2 démarreront leur cycle à partir du vendredi 28.03.2025.
- ✓ Cycle EPS « Arts du cirque » : Toutes les classes bénéficieront d'un cycle « Arts du cirque » avec l'accompagnement d'une intervenante d'EPS. Elle prendra en charge toutes les classes un vendredi sur deux, durant une heure. Ce cycle d'EPS se finalisera par le spectacle de fin d'année, devant les familles. Ce cycle est financé par la coopérative scolaire.
- ✓ Cycle « Course d'orientation » : Les classes de CP et de CE1/CE2 participeront à une course d'orientation, organisée par la circonscription de Dourdan, à la plaine des sports de Breuillet. Cette course aura lieu le lundi 26 mai 2025. Elle sera le point final d'un cycle mis en place au sein de l'école.
- ✓ Équitation : Les classes de CP et de CE2/CM1 bénéficieront de 3 séances d'équitation au poney-club de Saint-Yon en mai et juin car elles ne bénéficient pas du cycle de natation. Ces séances seront co-financées par la Municipalité et la coopérative scolaire.

Festivités :

- ✓ 100^{ème} jour d'école, le lundi 07.04.2025 : À cette occasion, les élèves seront invités à venir déguisés à l'école. Le thème sera libre. Le concours du meilleur costume par classe sera organisé.
- ✓ Fête de l'école, le vendredi 27.06.2025 : Présentation du spectacle de cirque.

Question des parents : Les modalités pour l'organisation d'une fête d'école ont-elles été fixées ?

Le spectacle aura lieu dans la cour de l'école.

Pôle « Culture et citoyenneté responsable »

Programme Phare : lutte contre le harcèlement ; Les compétences psycho-sociales :

- ✓ Nounah : Les classes de CP et de CE1/CE2 mettent en place des ateliers et temps de travail avec « Nounah ». Il s'agit d'un outil de prévention contre le harcèlement qui permet également de travailler, entre autres, les compétences psychosociales mais aussi la gestion des émotions grâce à des débats, des jeux et des ateliers basés sur des problématiques que peuvent rencontrer les élèves dans leur vie à l'école.
- ✓ Pour plus d'informations : <https://caae.ac-versailles.fr/nounah-2/>
- ✓ Classe Respect : Les élèves de CE2/CM1 et de CM2 travaillent avec des supports pédagogiques adaptés, autour de la « Classe respect ». Cet outil permet, tout comme Nounah, de travailler les compétences psychosociales, la gestion des émotions.
- ✓ Ateliers de médiation : En parallèle des ateliers « Classe Respect » et « Nounah » menés en classe par les enseignantes, les élèves de toutes les classes participent à des ateliers avec Véronique Vieira, notre médiatrice scolaire, à raison de 30 minutes par semaine. Au cours de ces ateliers, les élèves travaillent sur une compétence ciblée, autour d'une thématique précise, choisie et identifiée par l'équipe enseignante. À titre d'exemple, cette semaine, les élèves ont travaillé avec Mme Vieira sur la thématique de la gestion des émotions. Les objectifs ciblés étaient :
 - Identifier les indicateurs corporels de la colère
 - Développer la capacité à être à l'écoute de ses ressentis et de ses émotions
 - Identifier différentes manières adéquates de gérer ses émotions en particulier la colère.
 Tous les élèves de l'école travaillent sur le même atelier, avec Mme Vieira.

Sorties culturelles : [Remarque des parents](#) : Merci pour les sorties organisées.

- ✓ [Visite du château de Dourdan](#) : *Mardi 11 et 18.03.2025*. Les classes visiteront le château de Dourdan et participeront à des ateliers création de blason (CP/CE1/CE2) et de lettrines (CE2/CM1/CM2). Ces visites ainsi que le transport en RER sont financés par la coopérative scolaire.
- ✓ [Cinéma](#) : *Mardi 08.04.2025*. Les classes iront au cinéma de Dourdan pour voir le film « Le Robot Sauvage ». Un film qui servira de point d'appui pour des débats sur la gestion des émotions et sur l'acceptation de la différence. Cette sortie ainsi que le transport en RER sont financés par la coopérative scolaire.

Pôle « Équité et inclusion pour tous et pour chacun »

Dispositifs dont la mise en place est effective au sein de l'école :

- ✓ Présence d'une AESH sur la totalité de la semaine pour accompagner les élèves en situation de handicap.
- ✓ Prises en charge des élèves à besoins particuliers par des partenaires de soins extérieurs.
- ✓ Réunions d'équipes éducatives pour avancer sur les difficultés des élèves avec leurs familles, les différents partenaires de l'éducation nationale mais aussi les partenaires extérieurs.
- ✓ Réunions d'équipes de suivi de scolarisation (*pour les élèves en situation de handicap*).
- ✓ Suivi des élèves en difficultés par les enseignantes spécialisées du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficultés).
- ✓ Visites médicales par le médecin scolaire.
- ✓ Accompagnement par l'équipe de circonscription.
- ✓ Visite médicale par l'infirmière scolaire pour les élèves de CE2 (bilans auditifs, visuels, prévention santé).

Toutes les actions menées sont prévues pour répondre aux objectifs fixés d'après les besoins prioritaires, nous œuvrons pour que les élèves progressent à travers des situations motivantes et qui ont du sens pour eux. Nous tenons par ailleurs à remercier la Municipalité pour son engagement et sa participation financière aux actions menées au profit des élèves de l'école ainsi que tous les parents pour leur présence et leur accompagnement lors des visites et ateliers.

Vie de l'école

Le CNR (Conseil National de la Refondation) : « Notre école faisons-la ensemble »

[Question des parents](#) : Quelles seront les prochaines étapes du projet "Notre école, faisons-la ensemble" (médiation animale, jardin d'école et matériel de retour au calme) dont la présentation en commission a été annoncée lors du premier conseil d'école ?

Nous n'avons pour le moment aucune nouvelle de la commission.

M. Touzet a proposé que la municipalité prenne en charge le financement d'une partie du projet, notamment l'achat du matériel de retour au calme.

PACTE Enseignant – Soutien

Madame Geay poursuit son engagement dans le PACTE Enseignant « Soutien ». Il s'agit d'un dispositif de 24 heures annuelles de soutien, en plus des APC, réparties en 3 fois 20 minutes sur les 5 niveaux de classe. L'objectif est de travailler avec les élèves à besoins en groupes restreints (4 enfants) sur des notions bien particulières.

Évaluation d'école

[Question des parents](#) : Quels sont les premiers résultats suite à la mise en place d'un règlement de cour ? Des améliorations des comportements sont-ils notés ? Des « fiches » ont-elles été mises en place ? Dans quelle proportion ? Quels sont les résultats suite à la mise en place de temps de concertation avec les partenaires de la CCEJR ?

Le règlement de cour de récréation est globalement bien respecté. Son existence et la présence physique des règles au sein de la cour de récréation est un excellent point d'appui pour rappeler les règles aux élèves qui ne les respecteraient pas. Quelques fiches de réflexion ont été données aux élèves mais cela reste une proportion relativement faible car les élèves ont bien intégré les règles. Les temps de concertation avec la CCEJR ont surtout eu lieu en début d'année. Cela a permis de se coordonner sur les règles, notamment. Une prochaine réunion est à prévoir d'ici la fin de la période.

Monsieur Touzet propose la mise en place d'un projet commun avec les mairies, l'école et le périscolaire pour la rentrée 2025. Une réunion en ce sens devra être prévue avant la fin de l'année scolaire.

Conseils d'élèves

[Question des parents](#) : Quels sont les prochains projets sur lesquels travailleront les conseils d'élèves ?

Thématique du prochain conseil : La devise de l'école. Avant les vacances de février, chaque classe a travaillé pour proposer une devise pour l'école. Lors du prochain conseil d'élèves, les délégués délibéreront pour choisir la devise qui sera adoptée pour l'école entière.

Élèves éruptifs

Question des parents : Quel est le bilan à date des mesures annoncées lors du premier conseil d'école ? Plusieurs parents et enfants se plaignent de ces comportements délétères (comportements agressifs, menaçants, accès de violence, insultes, injures et gestes grossiers), qui ne semblent pas s'arrêter, et créent un climat que tous subissent et que certains vivent mal, dans les classes concernées et dans l'école d'une manière générale. Le climat lors des temps périscolaires s'est-il amélioré ? Quels sont les bénéfices suite à la mise en place de règles de vie par le conseil d'élèves ?

Voici les mesures mises en place :

- ✓ *Surveillance renforcée* : AESH présente dans la cour de récréation en plus des enseignantes pour effectuer une surveillance accrue des élèves à besoins particuliers.
- ✓ *Intervention rapide* : un protocole de gestion de crise sous forme d'un document écrit, présent dans chaque classe, formalisant le rôle de chacun dans la gestion d'une crise, est mis en place pour une prise en charge immédiate des élèves concernés.
- ✓ *Sanctions adaptées* : Rappel des règles de l'école, fiches de réflexion, isolement, action réparatrice.
- ✓ *Prévention* : Séparation des élèves dont la relation est conflictuelle sur les différents temps (scolaire/périscolaire).
- ✓ *Accompagnement éducatif* : Un travail est mené conjointement entre l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants, psychologue scolaire, partenaires de soins extérieurs, conseillère pédagogique de circonscription, inspecteur de l'Éducation Nationale, CCEJR, enseignante référente, médiatrice scolaire) et les familles des élèves à besoins particuliers.
- ✓ *Emplois du temps adaptés* pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- ✓ *Accompagnement de l'équipe enseignante par l'Enseignant Référent des Difficultés d'Expression Comportementale (ERDEC)*, M. Sablayrolles.

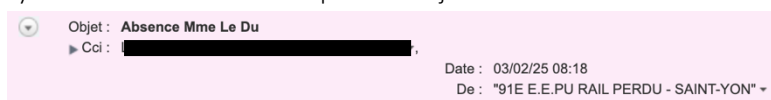
Les résultats sont attendus mais peuvent être longs à mettre en place. Il faut du temps et de la répétition pour que les élèves éruptifs réussissent à entrer dans une nouvelle dynamique. Néanmoins, les actions mises en place commencent à porter leurs fruits. Concrètement, à ce jour et deux semaines après la reprise, nous n'avons compté aucune crise durant le temps scolaire. Nous poursuivons la mise en place de ces mesures et le dialogue avec les familles. L'équipe éducative dans sa globalité est mobilisée pour le bien-être de tous.

Communication

Question/remarque des parents : Pourquoi le remplacement de Madame Le Du a-t-il été annoncé aux parents pour 2 jours alors qu'il a été annoncé aux enfants pour 2 semaines ? Cela crée de regrettables incohérences pour les enfants qui ont besoin de messages clairs.

Les informations données ont été claires et identiques pour les élèves et parents :

Un premier mail a été envoyé aux familles le 03.02 indiquant deux jours d'absence le 03.02.2025. Voir ci-dessous.



Madame, Monsieur,

Absence Mme Le...

Mme Le Du est absente aujourd'hui et demain.

Les élèves seront pris en charge par une enseignante remplaçante durant ces deux journées.

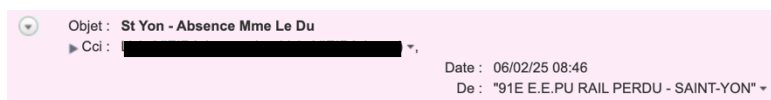
Cordialement,

--

Margaux SALZANO
Directrice

Rue des Cosnardières, 91650 ST YON
Tél : 01 69 94 03 52

Un second mail a été envoyé aux familles lorsque Mme Salzano a eu connaissance du prolongement de l'arrêt de Mme Le Du. Voir ci-dessous.



Madame, Monsieur,

L'absence de Mme Le Du se prolonge jusqu'au 14 février, pour des raisons médicales.

Elle est remplacée par Mme Dani, déjà présente en classe avec les élèves lundi et mardi.

Je vous remercie de votre compréhension,

Cordialement,

--

Margaux SALZANO
Directrice

Rue des Cosnardières, 91650 ST YON
Tél : 01 69 94 03 52

Absence Mme Le...

Question des parents : Une attention particulière est-elle portée pour qu'aucun enfant n'utilise de téléphone portable à l'école ni sur les temps périscolaires ?

Les téléphones portables sont interdits à l'école. Il est arrivé qu'un élève apporte un vieux téléphone qui n'était plus en état de fonctionnement. Celui-ci a été confisqué et remis à la famille en main propre. Aucun incident n'a été constaté et aucun téléphone portable en état de fonctionnement n'a été remarqué. Les enseignants ne fouillent pas les sacs des élèves.

Rappel des moyens de communication avec l'équipe :

- Le téléphone de l'école, **en laissant un message** : 01.69.94.03.52
- Les boîtes mail du personnel : sachot.classe@orange.fr ; geay.classe@gmail.com ; classemargauxsalzano@gmail.com ; audrene.le-du2@ac-versailles.fr ; v.vieira@saint-yon.fr
- La boîte mail de l'école : 0910079s@ac-versailles.fr
- Le cahier de liaison de l'élève.

La coopérative

Solde au 14/03/2025 : 6 623,10€

- **Recettes entre les deux conseils d'école :**

Appel de coopérative, PIXLI (photos d'école), Initiatives (chocolat)

TOTAL : 1462,55€

- **Dépenses réalisées entre les 2 conseils d'école :**

Ateliers Noël, petits ateliers en classe, achats tickets trains pour la sortie au château

TOTAL : 570,44€

- **Dépenses prévues :**

- ⇒ Visites et ateliers au château de Dourdan,
- ⇒ Séances d'équitation (classes de CP et de CE2/CM1),
- ⇒ Financement de l'intervenante « Arts du cirque »,
- ⇒ Sortie au cinéma de Dourdan,
- ⇒ Achats des tickets de RER pour la sortie au cinéma.

TOTAL : 3592,50€

- **Recette prévue :**

Appel de coopérative : 20€

Solde prévu après dépenses et recette : 3050,60€

Santé et sécurité

Santé

Mme Marianne HABERT, infirmière scolaire, est intervenue auprès des élèves de CE2 pour des dépistages de santé (prévention de santé générale, dépistages auditifs et visuels).

Sécurité

À ce jour, nous avons réalisé un exercice incendie et deux exercices du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS). Les deux derniers exercices incendie seront réalisés prochainement.

Rentrée de septembre 2025

Prévisions d'effectifs

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
18	22	13	15	15	83 élèves

À ce jour, il existe un décalage entre les effectifs prévus réels (tenant compte des inscriptions faites en mairie) et les effectifs attendus (tenant compte des informations transmises par les mairies ou l'école maternelle de St Sulpice). Nous demandons donc aux familles de venir inscrire leurs enfants en mairie le plus rapidement possible pour être au plus près des effectifs réels.

Accueil des nouveaux arrivants

La réunion d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le mardi 1^{er} juillet 2025 à 18h30.

Le dernier conseil d'école se tiendra le vendredi 13 juin 2025 à 18h00.

QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ ET LA CCEJR

Municipalité

Sanitaires

Question des parents : Même si nous comprenons qu'un projet plus global est prévu à plus long terme, est-il possible d'envisager des solutions à court terme pour que l'intimité des enfants soit respectée et qu'un minimum de confort leur soit offert ? A date, et depuis plusieurs mois maintenant, les verrous sont cassés ou manquants, les poignées sont cassées, les chasses d'eau sont défectueuses et les toiles d'araignées sont fréquentes.

Au niveau ménage et suite à de nombreux échanges de courriers recommandés, de mails et de conversations téléphoniques, la femme de ménage va être convoquée par sa direction pour que des efforts soient faits.

Pour les réparations afin d'assurer l'intimité des enfants, certaines ont été effectuées mais le matériel a été recassé rapidement. Nous devons recommander ou acheter du matériel de remplacement très souvent.

Les travaux prévus démarreront en mai/juin 2025.

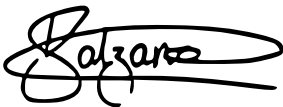
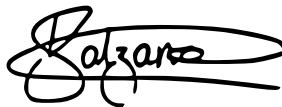
Sécurité

L'alarme PPMS sera posée pendant le troisième trimestre.

CCEJR

Question des parents : Le climat lors des temps périscolaires s'est-il amélioré ?

Le climat s'est nettement amélioré. Nous observons une diminution des incidents et une augmentation des jeux en commun durant le temps du midi. Concernant l'utilisation des téléphones portables, à notre connaissance, il n'y en a pas durant le temps périscolaire.

<p>Fait à : Saint-Yon Le : 20.03.2025</p>	<p style="text-align: center;">Le président de séance (Nom, prénom et signature) Margaux SALZANO</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p style="text-align: center;">La Directrice de l'école (Nom, prénom et signature) Margaux SALZANO</p> <p style="text-align: center;"></p>
---	--	--